Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1936-1937)

Heft: 6

Nachruf: † Maurice Reymond-de Broutelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

O., par contre un autre du nom de Th. y est inconnu. C'est apparemment ce dernier le trompeur.

Donc la prudence s'impose lors d'achats de travaux de ce genre, auprès d'inconnus.

Notre correspondant nous écrit encore : « Que ce serait beau si tout l'argent dépensé par pitié en achats à de soi-disant artistes l'était pour des œuvres d'art de véritables artistes. »

Nous nous rallions pleinement à ce vœu de notre correspondant.

La rédaction.

† Pierre-Eugène Vibert.

Nous avons appris le décès subit, le 2 janvier dans son atelier à Genève, à l'âge de soixante-deux ans seulement, du graveur P.-E. Vibert, dont nous avons publié dans notre numéro de novembre dernier l'estampe, envoyée en 1936 à nos membres passifs. Ceux-ci auront ainsi reçu l'une de ses dernières œuvres. Le Comité central a exprimé à la famille du défunt, spécialement à son frère, le sculpteur James Vibert, membre de notre C. C., la sincère sympathie de la Société.

* *

Wir haben den Tod des Graphikers P. E. Vibert vernommen, der am 2. Januar in seinem Atelier in Genf, im Alter von nur 62 Jahren, plötzlich starb. In unserer November-Nummer haben wir das Kunstblatt gebracht, das er im Jahre 1936 für unsere Passivmitglieder ausführte, die somit eine seiner letzten Arbeiten erhielten.

Den Angehörigen, besonders dem Bruder des Verstorbenen, Bildhauer James Vibert, Mitglied unseres Zentralvorstandes, haben wir die herzlichste Teilnahme der Gesellschaft bekundet.

+ Maurice Reymond-de Broutelles.

Pendant de longues années, Maurice Reymond-de Broutelles fut président de la section de Paris de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses. Il fut aussi le créateur de l'Association des artistes suisses, qui recevait tous les Suisses faisant de l'art et leur apprenait à se connaître les uns les autres.

Il vient de mourir dans sa septante-cinquième année ; il repose dans la propriété qu'il avait édifiée à la Croix de Clamart, dans un site admirable d'où la vue s'étend sur les coteaux boisés et le début de la vallée de Chevreuse. Le calme de ce paysage me rappelle le caractère toujours égal du défunt, ne cherchant jamais à se mettre en avant, toujours prêt à aider ceux qui l'approchaient, et à leur sourire.

Sa vie de probité artistique, l'exactitude de ses conceptions, tant en sculpture qu'en gravure, la précision des détails, m'ont toujours fait admirer cet homme si sensible et si observateur.

C'est à l'excellent camarade que je tiens à dire au nom de tous les artistes suisses de la colonie de Paris, un dernier adieu, en renvoyant tous ceux que la carrière artistique de Reymond-de Broutelles intéresse, à l'article plein de vérité que

Matthias Morhardt lui a consacré dans la *Tribune de Genève* du 6 et 7 décembre.

Nombreux sont les camarades qui n'auront pu lui rendre un dernier hommage et qui par ces lignes apprendront sa disparition.

Ed.-M. Sandoz.

Wetthewerbe. — Concours.

Exposition internationale Paris 1937, Section suisse.

Die Ausstellungskommission, im Einverständnis mit der Eidg. Kunstkommission und der Eidg. Kommission für angewandte Kunst hat eine Anzahl Schweizer Künstler zu einem beschränkten Wettbewerb eingeladen, zur Erlangung von Entwürfen für zwei Wandmalereien und für ein Glasfenster am Schweizer Pavillon.

Ein Betrag von Fr. 14,600 ist vom Bundesrat für Entschädigungen und Ausführung bewilligt worden.

Ferner ist an 22 von der Jury bezeichneten Bildhauern eine Einladung ergangen, zur provisorischen Anmeldung fertiger Skulpturen für die Ausschmückung der Eingangshalle im Schweizer Pavillon und der anschliessenden Terrassen- und Gartenpartien (im Freien).

* *

La Commission de l'exposition, d'entente avec la Commission fédérale des beaux-arts et la Commission fédérale des arts appliqués, a invité un nombre limité d'artistes suisses à un concours restreint en vue de l'obtention de projets pour deux peintures murales et un vitrail, destinés à la décoration du pavillon suisse.

Une somme de Fr. 14,600 a été allouée par la Confédération pour indemnités et exécution.

En plus une invitation a été adressée à 22 sculpteurs désignés par le jury en vue de l'obtention de sculptures déjà exécutées pour la décoration du hall d'entrée et des terrasses du pavillon suisse.

Wehranleihe-Füntliber. — Écu commémoratit de l'emprunt de détense nationale.

Insgesamt haben sich 119 Künstler an dem Wettbewerb beteiligt, zur Erlangung von Entwürfen für die Wehranleihe-Münze und haben für die Vorder- sowie für die Rückseite ca. 300 Entwürfe eingereicht.

Die Jury hat keinen 1. Preis erteilt, weil ihr kein Entwurf für die Ausführung endgültig geeignet schien. Dagegen hat sie für die Vorderseite fünf 2. Preise erteilt und die fünf Künstler, deren Namen folgen, zu einem weiteren, beschränkten Wettbewerb eingeladen: 1. A. Duvoisin (Genf); 2. Fritz Gilsi (St. Gallen); 3. Léon Perrin (La Chaux-de-Fonds); 4. M. Sarkissoff (Genf); 5. M. Weber (Genf).

Für die Rückseite wurden Entschädigungen bewilligt an: 1. O. Kappeler (Zürich); 2. P. Probst (Le Locle); 3. P. Roth (Muntelier).

Ferner hat die Jury beschlossen, folgende Arbeiten käuflich zu erwerben: Vorderseite: 1. F. Fischer (Zürich-Oerlikon); 2. J. Ramseyer (Le Locle); 3. W. Schibler (Olten); 4. E. Wiederkehr (Luzern).